



COULEURS DE CHAIR. EXUDRA. RECETTE N° 3.

Broyage : Selon recette.

Détrempe : Selon recette.

Manuscrit source : Diversarum Artium schedula. Essai sur divers Arts

Auteur : THÉOPHILUS (RUGERUS)

De la couleur Exudra et des autres couleurs qui servent à peindre les figures et les corps nus.

Mêlez ensuite un peu de noir au rouge ; cette couleur s'appelle exudra; servez-vous en pour faire des traits autour des prunelles des yeux et au milieu de la bouche, et des traits légers entre la bouche et le menton. Après cela , avec du rouge pur faites les sourcils et des traits légers entre les yeux et les sourcils et les yeux à la partie inférieure, sur le nez, à droite, dans une figure de face (si la figure ébauchée ou achevée regarde à droite), ou à gauche (si la figure est tournée à gauche) ; sur le dessus des narines, de chaque côté, sur la partie inférieure de la bouche ; sur le front et la partie inférieure des joues des vieillards ; sur les doigts des mains et les orteils, à la partie interne ; dans une figure vue de côté, autour des narines à la partie antérieure, et l'ouverture des narines. Quant aux sourcils des vieillards et des hommes décrépits, vous les ferez avec la couleur veneda, qui vous a servi à peindre l'iris des yeux. Ensuite, avec du noir pur, vous ferez les sourcils des jeunes gens, de manière qu'on voie un peu de rouge en dessus, les paupières supérieures, l'ouverture des narines, la bouche de chaque côté ; vous en mettrez autour des oreilles, des mains et des doigts, à la partie externe; vous ferez de même pour les articulations et les autres lignes du corps. Faites avec du rouge tous les traits autour des corps nus ; vous marquerez les ongles avec du rose à l'extérieur.

Deux autres couleurs, le rose et la vénède, l'une composée de membrane, de cinabre et de minium, l'autre de noir et de blanc, sont ajoutées chez Théophilus en supplément de perfection.

DES PROPORTIONS ET DU MÉLANGE DES COULEURS SUR LES CORPS NUS1.

La couleur appelée couleur de chair, qui sert à peindre le visage et les corps nus, est ainsi composée : prenez de la céruse, c'est-à -dire du blanc qui se fait avec le plomb, et mettez-la, sans l'avoir broyée, mais convenablement sèche, dans un vase de cuivre ou de fer, que vous poserez sur des charbons ardents ; faites chauffer jusqu'à ce qu'elle devienne jaune ou glauque. Ensuite, broyez-la ; mêlez-y de la céruse blanche et du cinabre ou vermillon, jusqu'à ce qu'elle soit semblable à la chair. Le mélange de ces couleurs doit être laissé à votre appréciation, de sorte que si vous avez à peindre, par exemple, des figures rouges, ajoutez du cinabre en plus grande quantité ; si ce sont des visages blancs,

mettez plus de blanc; si ce sont des figures pâles, en place de cinabre mettez un peu de vert foncé.

DE LA LUMIÈRE PREMIÈRE ESPÈCE (Rehauts)1.

Après cela, mêlez avec de la couleur de chair simple de la céruse pilée, et composez la couleur appelée clair ou lumière. Vous en éclairerez les sourcils, le nez dans sa longueur, le dessus de l'ouverture des narines de chaque côté, des traits légers autour des yeux, la partie inférieure des tempes, la partie supérieure du menton, près des narines et de la bouche, des deux côtés, la partie supérieure du front, entre les rides du front, mais légèrement, le milieu du cou, le tour des narines, les

articulations des mains et des pieds à leur partie saillante, enfin, les mains, les pieds et les bras, au milieu et sur la partie ronde et saillante. Mêlez ensuite avec la couleur de chair simple un peu de cinabre et de vermillon, et faites la couleur que l'on appelle rose ; vous vous en servirez pour teinter légèrement en rouge les deux joues, la bouche, la partie inférieure du menton, le cou, les rides du front, le front lui-même et les tempes de chaque côté, le nez dans sa longueur, le dessus des narines de chaque côté, les articulations et les autres membres du corps nu.

1 - Recettes tirées de l'ouvrage publié par M. R. Hendrie reprenant la version la plus complète de *De Diversis Artibus seu Diversarum Artium Schemata* du British Museum. Ces recettes sont citées dans l'ouvrage intitulé *Dictionnaire d'Archéologie Sacrée*. Auteur: M. J. J. BOURASSE. Chanoine de l'église métropolitaine de Tours, publié par M. L'abbé Migne éditeur de la bibliothèque universelle du clergé. Tome deuxième imprimé et vendu aux ateliers catholiques, rue d'Amboise au Petit-Montrouge, Barrière d'Enfer de Paris. 1851.